



Paris, le 6 mars 2015

A l'attention de Laurence PESSEZ
Déléguée à la responsabilité sociale et environnementale
BNP Paribas

Madame la Déléguée,

J'accuse réception de votre lettre du 3 mars 2015 dans laquelle vous faites part de votre étonnement face à la journée d'action que nous avons décidé d'organiser samedi 7 mars 2015 devant vos agences pour obtenir que BNP Paribas ferme ses filiales aux Iles Caïmans.

BNP Paribas est la banque française qui détient le plus de filiales dans les paradis fiscaux et qui est la plus impliquée dans l'industrie de l'évasion fiscale, au moment où le budget de l'État français connaît un déficit important.

Dans le reporting publié fin 2014, conformément aux dispositions de la loi de juillet 2013, BNP Paribas reconnaît détenir 6 filiales dans les Îles Caïmans et réaliser 26 millions d'euros de chiffre d'affaires sans aucun salarié sur place, ce qui tend à indiquer que celles-ci jouent un rôle de sociétés écran.

Dans votre courrier du 14 mars 2014 vous indiquiez déjà que les implantations de BNP Paribas « *ne sont pas guidées par la fiscalité mais par la volonté de servir ses clients partout dans le monde* ». Or que peuvent rechercher vos clients dans un pays où l'impôt sur le revenu, les droits de succession et l'impôt sur les sociétés sont inexistantes ? Dans ces conditions, nous ne pouvons être convaincus par votre affirmation selon laquelle ces implantations ne répondent pas à des motivations fiscales.

Par ailleurs, nous ne pouvons nous satisfaire de votre argument selon lequel les Îles Caïmans ne sont pas des paradis fiscaux du fait que l'OCDE considère ces îles comme « *largely compliant* » en matière de transparence. Les Iles Caïmans, véritable trou noir de l'économie mondiale, figurent en 4^e position du *Financial Secrecy Index* publié par le *tax justice network*¹. Ce que confirme la multinationale Total, qui vient d'éditer la liste détaillée de ses filiales et qui reconnaît que les Îles Caïmans² sont un paradis fiscal dont elle a décidé de se retirer.

Pour les raisons qui viennent d'être rappelées, Attac demande à BNP Paribas de fermer les six entités du Groupe implantées dans les Îles Caïmans. Notre mobilisation se poursuivra, sous des formes variées, tant que cette demande ne sera pas satisfaite.

Vous affirmez dans votre lettre du 3 mars que BNP Paribas attache une grande importance aux attentes des ONG. Nous vous donnons l'occasion d'en faire la démonstration en envoyant un signal fort aux autres banques et multinationales également présentes dans les îles Caïmans.

Je vous prie de recevoir mes salutations sincères.

Thomas Coutrot
Porte – parole d'Attac

1 <http://www.financialsecrecyindex.com/introduction/fsi-2013-results>

2 « Le groupe [Total] rappelle que, depuis 2012, quatorze de ses filiales implantées « dans des pays considérés comme des paradis fiscaux », selon ses propres critères, à savoir les Bermudes et les îles Caïmans, ont été retirées » En savoir plus sur <http://attac.org/l/4kz>